

Par arrêté en date du 13 février 1946, les dispositions de l'arrêté du 19 janvier 1946, portant nomination d'inspecteurs adjoints de l'éducation physique et des sports, sont annulées en ce qui concerne M. Mayet (Jean), inspecteur adjoint de l'éducation physique et des sports à la direction départementale de la Creuse.

Les dispositions du présent arrêté auront effet à compter du 1^{er} novembre 1945.